Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

Au Conseil Municipal

M. Chatteiyn proteste contre la version que nous avons donnée d'un incident qu'il a suscité.

M. Félix Chatteleyn, ancien sénateur, ancien conseiller général et, temporairement, conseiller municipal de Roubaix, réclame de notre loyauté l'insertion de la lettre suivante :

Roubaix, le 3 juin 1906.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je lis dans le numéro du journal « L'Egalité », portant la date du 3 juin, un compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal dans lequel se trouve sous le titre « Insinuation malveillante », un résumé inexact de l'une de mes interventions. Je n'ai jamais dit que, « dans la classe ouvrière on ne fait pas toujours tout ce qu'on pourrait faire pour les membres de la famille qui sont envoyés à l'Hospice ». Cette parole n'a jamais été dans ma pensée ; elle n'a pas été prononcée.

J'ai dit et je répète que la Commission des Hospices dont je fais partie est, sinon fréquemment, du moins trop souvent forcée de constater « chez des personnes aisées, quelquefois même favorisées de la fortune », une indifférence coupable à l'égard de vieillards indigents qui leur sont unis par les liens du sang, soit en ligne directe, soit au titre de frères ou de sœurs. Par contre, d'autres familles, comprenant et remplissant mieux leur devoir, tiennent à payer à l'Hospice, en totalité ou en partie, la pension de ceux de leurs membres que la vieillesse et l'indigence contraignent à s'y réfugier. C'est pour récompenser l'effort des familles qui ne sont pas sourdes à la voix de la solidarité, et pour stimuler celle qui ne l'ont pas encore entendue, que la Commission des Hospices a été amenée à proposer au Conseil municipal, de diviser, au moyen de cloisons, tout un dortoir, laissé libre par le départ des orphelins, en alcoves, ou plutôt en petites chambres dans lesquelles le vieillard serait « chez lui » beaucoup plus que dans un dortoir commun.

J'ajoute que si j'avais un vœu à exprimer et le pouvoir de le réaliser immédiatement, je demanderais que cette mesure fut étendu progressivement à tous les vieillards sans exception.

Tel est, Monsieur le Rédacteur en Chef, le langage que j'ai tenu vendredi, et vous avouerez que rien dans mes paroles ne justifie l'interprétation que leur donne votre journal dont la bonne foi a été certainement surpris.

Je compte sur votre loyauté pour publier ma lettre dans votre plus prochain numéro.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en Chef, l'expression de ma considération la plus distinguée.

F. CHATTELYN
ancien sénateur,
conseiller municipal de Roubaix.

Les Calendes grecques

Au sujet des cinquante-quatre mille pavés que l'administration crut devoir généreusement accorder à une compagnie de tramways, nous avons dit combien il eut été préférable de s'en servir pour le pavage de la Grande-Place.

On sait, en effet, que l'administration convaincue, elle aussi du mauvais état de la place, mauvais état que personne ne saurait nier, du reste, avait prié une commission de discuter la question.

Malheureusement pour les piétons qui sont forcés de traverser la place, la municipalité a des projets grandioses en ce qui la concerne.

Tout d'abord elle veut la diminuer dans d'assez grandes proportions pour bâtir un nouvel Hôtel-de-Ville, ensuite elle veut l'encombrer de ligne de tramways tellement entassées les unes sur les autres qu'elles entraîneront la suppression du marché par la disparition des marchands.

Enfin pour mener à bien tous ces travaux, il faut faire disparaître les terre-pleins. En un mot c'est un remaniement complet de la Grande-Place et comme il n'y a pas d'argent il est absolument nécessaire d'attendre et ainsi que nous le faisions pressentir l'autre jour le public sera encore admis pendant des mois et même des années à patauger sur la place aux grands jours de pluie, c'est-à-dire d'inondation.

Le pavage ne sera fait qu'après complète construction de la nouvelle Mairie, des nouvelles lignes de tramways et la disparition des terre-pleins. En allant au plus vite, en commençant ces travaux aussitôt, en y mettant toute la rapidité possible, il faudrait encore attendre longtemps, très longtemps, avant d'avoir quelque chose de propre et d'abordable.

Or comme il n'est pas le moins du monde question de commencer de suite parce que l'argent, qui est le nerf de la construction comme celui de la guerre, fait complètement défaut, on'on ne saurait dire quand on pourra, si l'on pourra jamais construire une nouvelle mairie, il ne serait peut-être pas inutile d'étudier à nouveau la question de la place pour chercher un moyen de la rendre enfin accessible aux piétons.

On pourrait par exemple relever un peu certains pavés pour les mettre au niveau de leurs voisins les plus directs.

On pourrait s'arranger pour supprimer d'immenses creux par le même moyen. En un mot et sans que cela coûte trop cher il serait possible de faire quelque chose d'assez propre et d'assez commode.

Malheureusement encore les majoritards du Conseil sont trop amis des calendes grecques en matière de réforme pour qu'il nous soit permis d'espérer.

L'ENLEVEMENT DES ORDURES

Nous avons reçu de plusieurs personnes des lettres indiquant combien étaient justes les critiques formulées par nous au sujet du peu d'empressement mis par la municipalité à faire enlever les ordures ménagères qui dans de nombreuses rues ornent encore les poubelles vers trois heures et quatre heures du soir.

On nous apprend aussi que vendredi dernier, sur le boulevard de Belfort, les boîtes pleines d'ordures trônaient encore sur les trottoirs ce qui de ce côté encore semble leur arriver assez souvent.

Que la municipalité vienne dire que certaines dépenses trop fortes lui sont interdites vu l'état déplorable des finances, nous voulons bien le croire si nous ne pouvons l'admettre facilement mais quand une dépense minime est nécessaire et intéresse la salubrité publique on ne devrait pas hésiter ; il est interdit de reculer, fusse d'un jour ce qui est réclamé.

Nous mettrons, puisqu'on semble refuser de nous crire en haut lieu, c'est-à-dire à la Mairie, toutes les protestations que nous avons ou que nous pourrons recevoir sous les yeux de l'administration et nous lui montrerons qu'il n'est pas difficile de remédier à une situation qui dure depuis trop longtemps pour la santé des habitants, la propreté des rues et la prospérité de notre ville.

VOL DE GRELOTS

Les nommés Pierre Tahon, 20 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue de la Chapelle-Carette, cour Dérégnaucourt, 3, et Jules Ferdinand Mangamme, 29 ans, monteur de Jasquards, demeurant rue Vaucanson, 65, ont été mis en état d'arrestation dimanche vers huit heures du soir pour vol de grelets.

Ces individus s'étaient introduits dans le couloir de l'atelier de M. Willem rue de la Redoute, 86, et avaient détaché les grelots des bicyclettes qui s'y trouvaient.

Les deux voleurs seront conduits à Lille ce matin.

CERCLE D'ESCRIME

Le Cercle d'Escrime « Union Roubaisienne » qui participait dimanche dernier, à Tourcoing, au grand tournoi d'escrime (426 tireurs) a obtenu les succès suivants : Championnat international d'amateurs de tout âge, 4me prix, M. Edouard Dubus.

Championnat international d'étudiants, 18 ans et au-dessus, 6e prix, M. Augustin Dubus.

Championnat international de prévosts, 9e prix, M. Jules Decorte, 10e prix M. Charles Piron.

CHUTE DANS L'ESCALIER

Samedi, vers 8 heures du soir, M. Léon Dédeyne, 68 ans, demeurant rue du Fort, 34, à l'estaminet « A la grappe de raisins, tenu par M. Louis Vanderschelden, voulait monter se coucher.

Mme Vanderschelden qui a l'habitude d'accompagner le vieillard, car l'escalier est assez difficile, lui avait recommandé de l'attendre quelques instants pour lui permettre de faire une course.

Dédeyne, pendant l'absence de la cabaretière, quitta la salle de débit et se dirigea vers l'escalier qui conduit à sa chambre et qui se trouve dans la cour de la maison. Le vieillard était à peine sorti que les consommateurs qui se trouvaient à l'estaminet entendirent un bruit sourd dans la cour. Ils se précipitèrent de ce côté et trouvèrent Dédeyne étendu au pied de l'escalier, la tête reposant sur les pierres.

Le sang s'échappait par une plaie du sommet de la tête, par le nez, la bouche et les oreilles. Le vieillard avait du perdre l'équilibre en arrivant au milieu de l'escalier et était tombé à la renverse.

Il fut transporté dans l'estaminet où il reçut des soins de M. le docteur Delahousse qui a déclaré que l'état du blessé était très grave et qu'il redoutait une fracture du crâne.

M. Dédeyne qui était dans un état comateux fut veillé toute la nuit et transporté à l'Hôtel-Dieu dimanche dans la journée.

Hier il n'avait pas encore repris connaissance.

LA POCHARDE

Dimanche vers 8 heures du soir, la nommée Rosalie Vantighem, 49 ans, journalière, demeurant rue du Fontenoy, 53, qui avait trop fait de stations dans les estaminets, passait rue de la Fosse-aux-Chênes, complètement ivre. Arrivée en face du numéro 57, où demeure M. Georges Lecocq, 45 ans, ingénieur, la pocharde fut prise d'un accès de folie et brisa les carreaux de la fenêtre.

Arriva l'agent de police Duvinage qui conduisit cette femme au poste central.

CHUTE GRAVE

M. François Lévêque, qui dans la nuit de samedi à dimanche avait été victime d'une chûte grave dans l'escalier de son logement, rue Decrème, que nous avons relaté hier est toujours dans un état alarmant, bien qu'il ait repris connaissance, car comme nous le disions hier, il est probable qu'il y a fracture du crâne.

QUI A PERDU ?

M. Joseph Hugues a trouvé, rue du Tilleul, une taie d'oreiller.

EXCURSION A BRUXELLES

L'Association Amicale de l'Institut Sévigné organise pour le 14 juillet une excursion à Bruxelles. Le prix du voyage aller et retour en 3e classe est fixé à 4 fr. 25.

La Commission a décidé d'accorder une réduction de 3 francs à toutes les personnes faisant partie de l'Association ou se faisant inscrire comme membres.

Le départ de Roubaix aura lieu à 5 heures du matin pour arriver à Bruxelles à 8 heures.

Le départ de Bruxelles à 8 heures du soir pour arriver à Roubaix à 11 heures.

Les adhésions seront reçues jusqu'au 15 juin, chez Mlle Mauroy, trésorière, 83, rue de Valmy, tous les jours à partir de 6 heures du soir.

La Commission informe en outre tous ses membres que la bibliothécaire se tiendra à leur disposition le 2e dimanche de chaque mois à partir de juillet de 11 h. à midi.

LE SUT DE LA COOPERATIVE SOCIALISTE

S'il est un devoir que tous les travailleurs non seulement de France, mais du monde entier doivent remplir, c'est celui qui consiste à être adhérent et consommateur aux sociétés coopératives socialistes de leur localité. Cela non seulement pour les bénéfices qu'ils en retirent mais surtout, pour grossir le nombre de ceux qui ont déjà compris leurs devoirs, car ces coopératives dans le genre de celles de la Fédération du Nord, apportent au point de vue socialiste tout ce qui est nécessaire pour pouvoir résister contre la classe patronale. Pour citer quelques faits prenons la coopérative « La Paix », hors du conflit économique qui mettait aux prises les travailleurs de Montceau-les-Mines et leurs exploiteurs, immédiatement la coopérative « La Paix » envoyait aux grévistes un wagon de farine pour les aider dans leur résistance.

Aux grandes grèves de Roubaix en 1904, la même coopérative n'hésitait pas un seul instant à mettre à la disposition des affamés des grandes usines capitalistes, la somme de cinq mille francs ; cette somme servit à organiser des soupes populaires et à aider les ouvriers à tenir tête pendant plusieurs semaines à la classe patronale.

Ce qui doit donc surtout pousser les ouvriers de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos, Leers, Lys, Lannoy, Hem, Croix, Wasquehal et Mouveaux à faire partie de cette grande coopérative, c'est qu'au point de vue politique elle apporte le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent.

Car depuis qu'elle est réellement coopérative socialiste, elle a remis à son comité de propagande la somme de 139.186 fr. 85.

Cette somme a servi à venir en aide, d'une part, aux coopérateurs malades et nécessiteux, à subvenir aux besoins des sociétés chorales et musicales lesquelles sont admirées de toute la classe ouvrière pour les concours qu'elles apportent, et d'autre part aux dépenses des luttes politiques tant locales que départementales.

C'est pour toutes ces raisons que tous les ouvriers de Roubaix et des communes environnantes doivent, et c'est leur devoir, consommer aux trois branches de la coopérative « La Paix », pain, charbon épicerie.

Lorsqué nous serons ainsi tous groupés sous la bannière de la Coopérative socialiste, nous pourons crié bien haut :

Arrière les sociétés qui embrigadent les naïfs, les inconscients et les soumis.

Vive la Coopérative comme moyen et le Socialisme comme but.

Mouvement social

Parti socialiste

SECTION ROUBAISIENNE

La section roubaisienne se réunira en assemblée générale *aujourd'hui, 6 juin*, à huit heures et demie du soir, au local « La Paix ».

L'ordre du jour de cette réunion étant des plus importants, les secrétaires de groupes sont invités à convoquer tous leurs membres.

AUX CAMARADES DU PARTI. — Le Comité exécutif invite les camarades du Parti, en possession des listes de souscriptions ou de carnets à souches, au profit des élections législatives, de bien vouloir les retourner avec les sommes recueillies, dans le plus bref délai, au bureau du Parti, à « La Paix ».

Le Comité compte sur la bonne volonté des camarades pour faire diligence dans la rentrée des fonds.

SYNDICAT DES MECANICIENS. — Le Syndicat prévient les camarades mécaniciens qui désireraient du travail comme tourneur, qu'ils peuvent s'adresser chez M. Scalbert, rue de l'Ommelet.

Nous rappelons que le syndicat a son siège au « Plat d'Or », sur la Grand'Place.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Aujourd'hui, mardi, à deux heures du soir, réunion rue Beaurewaert, au local habituel. Urgence.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 4 juin 1906

Naissances. — Suzanne Bert, rue Saint-Eleuthère, 21. — Gustave Steenput, rue Blanchemaille. — Camille Vermeire, rue de la Banque, 29. — Jean Vandenbrande, rue Blanchemaille.

Décès. — Léon Clément, 10 mois, rue des Longues-Haies, 9. — Adolphine Vancoille, 67 ans, ménagère, rue de la Perche, impasse du Sud, 23. — Gaston Dhooge, 3 mois, rue Blanchemaille.

GAZETTE TOURQUENNOISE

ARRESTATION D'UN DESERTEUR

Dimanche, vers neuf heures et demie du soir, les agents Callens et Liétard ont arrêté à son domicile, rue de Gand, cour Bossuet, le nommé Edouard Verdinck, né à Roubaix, le 2 mai 1882, déserteur, qu'ils ont remis entre les mains de la gendarmerie.

LES POCHARDS

Le nommé Arthur Cquinet, 42 ans, journalier, demeurant rue Désurmont, chez M. Ghuem, qui se trouvait en état d'ivresse sur la Grand'Place a été conduit au violon par l'agent Laporte.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

VELOCIPEDIE. — La Société de Vélocipédie « Le Touriste Club du Nord », ayant son siège chez M. Camille Vienne, 15, place de la République, fera une sortie sur Gand, les 14 et 15 juillet prochain, les amateurs sont priés de se faire inscrire au local.

ETAT-CIVIL. — Naissances, néant. Publications de mariage, néant. Décès. — Néant.

LYS-LEZ-LANNOY

FETE LAIQUE. — La fête laïque des Associations du canton de Lannoy aura lieu à Lys, le 24 juin prochain, sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire, est appelée à avoir un énorme succès. En effet, de toutes les communes affluent les adhésions à cette belle fête dont le programme en sera fixé d'ici peu et que nous publierons. Bon nombre de défenseurs de l'idée laïque, dont M. Delcroix, député maire d'Hem, etc., ont déjà donné leur adhésion au banquet démocratique, qui se fera à cette occasion dans la grande salle des fêtes de l'école. Nous engageons vivement tous les amis de l'école républicaine à y participer.

Prix du banquet qui aura lieu à midi, 3 fr. 50. Adresser les adhésions qui seront acceptées jusqu'au dimanche 17 juin inclus, dernier délai, à M. Alfred Liénard, secrétaire de l'Association, à Lys.

LILLE

Théâtres, Fêtes et Concerts

IMMENSE SUCCES !
Hippodrome Lillois

THE ROYAL VIO. — Tous les soirs, à 8 heures et demie, dimanches, jeudis, fêtes, matinée à 3 heures. — Première série de vues.

Prix des places : Stalles, 1.50 ; chaises et premières, 1 fr. ; secondes, 50 c. ; troisièmes, 30 centimes.

PALAIS D'ETE
Squares Dutilleul et Jussieu, Lille

Tous les jours, matinée de 4 à 7 heures et concert de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du soir, avec le concours de Mlles Berthe Gay, Leturc, Mlle G. VELINE, de l'Opéra-Comique de Paris.

Les Paolos, acrobates. — Les Bengalis, duettistes nains. — Constantin, chanteur.

Le succès du jour :

LES DANGLARS

Cinéma gratis tous les Jr. : Galeries Lilloises

Exigez la Bière « La Lilloise » à 0 fr. 25 le litre
Capacité exacte. — Qualité sans concurrence
Bureau : 55, rue Nationale. — Téléphone
Usine, 7.95 · Bureau, 16.35 1096-4

CHRONIQUE des SPORTS

AUTOMOBILISME

LE TOUR DE FRANCE POUR MOTOCYCLETTES TRICARS ET VOITURETTES

L'arrivée de la grande épreuve de l'*Automobile-Club de France* a eu lieu dimanche à Paris.

Voici le classement de ce concours d'endurance qui s'est disputé durant 13 jours sur un parcours de 2.600 kilomètres :

TRICARS. — 1. Austral (Schweitzer). — 2. Austral (Barenton). — 3. Austral (Giraud). — 4. Contal (Pons). — 5. Quentin (Antonini). — 6. Libellule (Canesse). — 7. Auto-Fauteuil (Millet). — 8. J. Ronteix (Ronteix).

MOTOCYCLETTES LEGERES. — 1. Alcyon (Contant). — 2. Georgia Knap (Castagné). — 3. Cément (Dacier). — 4. Alcyon (René). — 5. Herdtlé (Herdlé). — 6. Herdtlé-Bruneau (Paquette).

VOITURETTES. — 1. Vulpès (Barrieux). — 2. De Dion-Bouton (Peillsson). — 3. Auto-Stand de Dion-Bouton (Pellegrin). — Fouillaron (Grillet).

MOTOCYCLETTES DU TIERS DE LITRE. — 1. T. D. F. (Cissac). — 2. T. D. F. (Giuppone). — 3. Quentin (Fourchotte). — 4. Alcyon (Thomas). — 5. Stimula (Pesse).

LE CONCOURS DE VEHICULES INDUSTRIELS PARIS-TOURCOING

(6-12 juin, avec exposition des véhicules jusqu'au 17).

L'intérêt que soulève dans toute la région cette épreuve va croissant chaque jour.

Voici la liste complète des véhicules classés par catégories qui prendront part au concours avec indication de leurs numéros :

VEHICULES DE TRANSPORTS EN COMMUN

Première catégorie

(Véhicules transportant de 12 à 24 personnes)

1. Auto-Omnibus Delahaye.
2. Bayard-Clément I.

Quatrième catégorie

(Omnibus d'au moins 30 places)

3. Bayard-Clément II.
4. Eugène Brillié I.

VEHICULES DE TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Première catégorie

(Motocycles portant au moins 30 kilos)

6. Mototri Contal I.
7. Mototri Contal II.
8. Mototri Contal III.
8. Tricar Austral I.
9. Tricar Austral II
10. Tricar Austral III.

Deuxième catégorie

(Voitures portant de 200 à 500 kilos)

11. G. Guillerme (licence E. Vignié) I.

Troisième catégorie

(de 500 à 1,000 kilos)

12. G. Guillerme (licence E. Vignié) II.

Quatrième catégorie

(de 1,000 à 2,000 kilos)

13. Latil I.
14. Bayard-Clément III.
15. Automobiles Peugeot I.

Cinquième catégorie

(de 2,000 à 3,000 kilos)

16. Auto-Camion I.
17. Auto-Camion II.
18. Latil II.
19. Louet et Badin.
20. Ariès.
21. d'Espine, Achard et Cie (B, A, C,).
22. Eugène Brillié II.

Sixième catégorie

(3,500 kilos et plus)

23. Janvier.
24. Latil III.
25. Mors.
26. Prunel.
27. Peugeot II.
28. Turgan.
29. Brillié III.

Toutes nos précautions sont prises pour tenir jour par jour nos lecteurs au courant des péripéties et des résultats de l'épreuve. Nous publierons quotidiennement pendant toute la durée du concours un compte rendu détaillé de l'étape de la veille.

CYCLISME

LE MATCH POULAIN-KRAMER-FRIOL-VAN DEN BORN

Le classement de ce match couru au Parc des Princes a été faussé par suite des chutes de Van den Born et de Friol.

1. Kramer (2+2+1=5 points).
2. Poulain (1+3+2=6 points).
3. Friol (3+1+3=7 points).
4. Van den Born (4+4+4=12 points).

NATATION

LA TRAVERSEE DE PARIS A LA NAGE

Cette épreuve qui constitue le championnat du monde de natation aura lieu le 15 juillet prochain. Elle comprend un parcours de 12 kilomètres.

Les organisateurs ont déjà reçu plusieurs engagements parmi lesquels le numéro 1 appartient à Miss Kellermann, la célèbre nageuse australienne.

L'Ouïe Recouvrée

A l'Hospice d'Arnay-le-Duc

Conséquences des maladies de la gorge et des bronches. — Oppression, bruits d'oreilles et surdité. — Après 3 ans de souffrances.

La jolie petite ville d'Arnay-le-Duc vient d'être le théâtre d'un fait, simple en lui-même, mais qui comporte son enseignement précieux.

La supérieure des hospitalières Sœur V..., était atteinte depuis plus de trois ans d'une maladie chronique de la gorge et des bronches déterminant une oppression si pénible qu'elle ne lui laissait aucun repos. Le mal s'était propagé à l'oreille et il était survenu une surdité menaçant de devenir grave, peut-être incurable.

Après de nombreux essais infructueux, Sœur V..., se décida à écrire à Paris, à M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 19, rue de la Pépinière, qui lui adressa aussitôt, avec des instructions précises, le journal *la Médecine des Sens*, qu'il envoie *gratuitement* à toutes les personnes qui en font la demande.

Puis, Sœur V..., suivit fidèlement les prescriptions qui lui furent ordonnées, et, aujourd'hui, elle est heureuse de constater les résultats inespérés qu'elle a obtenus.

A Arnay-le-Duc, l'impression produite par cette guérison est considérable, car Sœur V..., fort connue, est aimée et respectée de tous.

36.

Guérison radicale et très rapide : ANÉMIE NEURASTHÉNIE CHLOROSE, PALES COULEURS CONVALESCENCE de toutes Maladies
SANTÉ, FORCE, ÉNERGIE — Telle est la devise du merveilleux
ELIXIR DE S^T VINCENT DE PAUL
ADMIS OFFICIELLEMENT PAR LE MINISTÈRE DES COLONIES
Plus de 50 ANS de SUCCÈS certifiés. — Des milliers d'éloges à ce tonique
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE. — GUINET, Pharmacien, 1, Rue Scribe, PARIS et toutes Pharmacies

Ils étaient parfois dangereux

Phèdre raconte qu'un jour deux chauves se battirent pour un peigne qu'ils avaient trouvé ; on se demande bien ce qu'ils voulaient en faire. Le peigne nous sert à constater si nos cheveux tombent, et dès lors nous devons chercher à résister à la cause qui parfois nous échappe (car à part les pellicules on ne voit pas facilement ce qui se passe sur la tête). « à tout hasard j'ai employé votre DICHLORINE, nous écrit un des nos correspondants, mes cheveux ont de suite cessé de tomber et j'ai eu raison d'une vive démangeaison que jusqu'ici je n'avais pu calmer ». Pommade 1/2 pot 1 fr. 75. Ent. 2 fr. 50 ou en lotion fl. 3 fr. 50.

Lille, dépôt pour le gros : MM. Danjoy et Dupont, droguistes ; détail : Grande Pie de France, Vandamme et Guermonprez. — A Roubaix : Debrouwaere et Gerreth. — A Tourcoing : Decouvelaere. — A Armentières : Bailleul. — A Douai : Lesurque. — A Dunkerque : Baggio. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Hénin-Liétard : Godin. — A Lens : Neuviarte. — A Béthune : Delle. 1774-3.

HERNIES Il s'est créé partout des bandages, néanmoins l'Institut du Dr BASTIN à Fontaine-l'Evêque (Belgique) est encore et toujours en progrès, cette année son chiffre de guérisons s'est élevé de 6327 à 7008. Pourquoi cette faveur et cette confiance ? Parce que le Dr Bastin a fait ses preuves depuis longtemps, parce que ses guérisons herniaires sont définitives, régulièrement obtenues en 10 jours, parce que le paiement des honoraires n'a lieu qu'après guérison sur quittance et avec certificat de garantie pour la vie. Le Dr Bastin, depuis 1890 le premier dans le pays ne fait que la seule spécialité des cures de Hernies et il a ainsi acquis une expérience que personne ne peut égaler. Brochure et adresses personnes guéries envoyées gratis sur demande. A ce jour 7270 guéris. 407

RECONSTITUANT — TONIQUE
Vin Bravais
C'est le plus PUISSANT de tous les RÉGÉNÉRATEURS et aussi le plus AGRÉABLE.
Sa composition scientifique (Tanates de Caféine, Cocaïne et Théobromine, Vieux Vin de Pedro Ximénès) l'a fait adopter par le CORPS MÉDICAL contre ANÉMIE, FAIBLESSE, NEURASTHÉNIE, CHLOROSE, MALADIES du CŒUR et de l'ESTOMAC, GRIPPES, etc.
DANS TOUTES LES PHARMACIES
Brochure illustrée sur demande.
U. GORY & Cie, Square de l'Opéra, Paris.

Exigez la Véritable Eau purgative de RUBINAT-LLORACH
Refusez toute Bouteille n'ayant pas l'Etiquette jaune et l'Estampille rouge

VÉRITABLES GRAINS DE SANTÉ du Dr FRANCK
Un Siècle de bonne Clientèle
Contre la CONSTIPATION et ses Conséquences
Migraines, Maux de Tête, Vertiges, Embarras gastrique, etc.
DEMANDER les VÉRITABLES
Etiquette et le NOM du Dr FRANCK
TOUTES PHARMACIES

B A N Y U L S — LE BANYULS-TRILLES — T R I L L E S
n'est pas un médicament
c'est un APÉRITIF INCOMPARABLE
soigneusement préparé avec un
Vieux et excellent Vin pur
et le meilleur QUINQUINA
C'est pourquoi il est chaleureusement recommandé par
LE CORPS MÉDICAL
aux hommes, dames et enfants
DEMANDER un "TRILLES"
dans tous les Cafés et les bons Estaminets
et exiger l'étiquette sur la bouteille. 579-5

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au
RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
publié à Lille, 5, Grande-Place.
On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.
Abonnement : 2 francs par an.
Demander un numéro spécimen gratuit.

Demander un BEYROUTH QUINQUINA
au citron et eau de Selty 977-3

Le Gérant : A.-J. Callens.
Lille, 44, Rue de Béthune

FEUILLETON DU 5 JUIN. — N. 132

MEMOIRES D'UN MEDECIN

Joseph BALSAMO

par Alexandre DUMAS

LXV

Andrée de Taverney

Il était curieux de voir avec quelle sagacité ces curieux savaient dans la nuit aider leur marche ambitieuse de chaque inégalité de terrain. La rue très large, mais non encore achevée qui devait s'appeler rue Royale était coupée çà et là de fossés profonds aux bords desquels on avait entassé des décombres et des terres de fouille. Chacune de ces petites éminences avait son groupe, pareil à un flot plus élevé au milieu de cette mer humaine.

De temps en temps, le flot, poussé par les autres flots, s'écroulait au milieu des rires de la multitude encore assez peu pressée pour qu'il n'y eût point de danger à de pareilles chutes, et pour que ceux qui étaient tombés pussent se relever.

Vers huit heures et demie tous les regards, divergents jusque-là, commencèrent à se braquer dans la même direction et se fixèrent sur la charpente du feu d'artifice. Ce fut alors que les coudes, jouant sans relâche, commencèrent à maintenir sérieusement l'intégrité de la possession du terrain contre les envahisseurs sans cesse renaissants.

Ce feu d'artifice, combiné par Ruggieri, était destiné à rivaliser, rivalité que l'orage de la surveille avait rendue facile, était destiné à rivaliser, disons-nous, avec le feu d'artifice exécuté à Versailles par l'ingénieur Torre. On savait à Paris que l'on avait peu profité à Versailles de la libéralité royale, qui avait accordé 50 mille livres pour ce feu, puisqu'aux premières fusées ce feu avait été éteint par la pluie, et comme le temps était beau le soir du 30 mai, les Parisiens jouissaient d'avance de leur triomphe assuré sur leurs voisins les Versaillais.

D'ailleurs, Paris attendait beaucoup mieux de la vieille popularité de Ruggieri que de la nouvelle réputation de Torre.

Au reste, le plan de Ruggieri, moins capricieux et moins vague que celui de son confrère, accusait des intentions pyrotechniques d'un ordre tout à fait distingué : l'allégorie, reine de cette époque, s'y mariait au style architectonique le plus gracieux ; la charpente figurait ce vieux temple de l'Hymen qui, chez les Français, rivalise de jeunesse avec le temple de la Gloire ; il était soutenu par une colonnade gigantesque, et entouré d'un parapet aux angles duquel des dauphins, gueule béante, n'attendaient que le signal pour vomir des torrents de flammes.

En face des dauphins s'élevaient, majestueux et guindés, sur leurs urnes, la Loire, le Rhône, la Seine et le Rhin, ce fleuve que nous nous obstinons à naturaliser français malgré tout le monde, et, s'il faut en croire les chants modernes de nos amis les Allemands, malgré lui-même ; tous quatre, nous parlons des fleuves, tous quatre disons-nous, prêts à épancher, au lieu de leurs eaux, le feu bleu, blanc, vert et rose au moment où devait s'enflammer la colonnade.

D'autre pièces d'artifice s'embrasant aussi au même instant, devaient former de gigantesques pots à fleurs sur la terrasse du palais de l'Hymen.

Enfin, toujours sur ce même palais, destiné à porter tant de choses différentes, s'élevait une pyramide lumineuse [illegible] le globe du monde ; ce globe, après [illegible] fulgurer sourdement, devait éclater comme un tonnerre, en une masse de girandoles de couleur.

Quant au bouquet, réserve obligatoire si importante que jamais Parisien ne [illegible] d'un feu d'artifice que par le bouquet, Ruggieri l'avait séparé du corps de la machine : [illegible] place du côté de la rivière, après la statue, dans un bastion tout [illegible] ces de rechange, de sorte que le coup d'œil devait gagner encore à cette surélévation de trois à quatre toises, qui plaçait le pied de la gerbe sur un piédestal.

Voilà les détails dont se préoccupait Paris. Depuis quinze jours les Parisiens regardaient avec beaucoup d'admiration Ruggieri et ses aides passant comme des ombres dans les lueurs funèbres de leurs échafaudages, et s'arrêtant avec des gestes étranges pour attacher leurs mèches, assurer leurs amorces.

Aussi le moment où les lanternes furent apportées sur la terrasse de la charpente, moment qui indiquait l'approche de l'embrasement, produisit-il une vive sensation dans la foule, et quelques rangs des plus intrépides reculèrent-ils, ce qui produisit une longue oscillation jusqu'aux extrémités de la foule.

Les voitures continuaient d'arriver, et commençaient à envahir la place elle-même. Les chevaux appuyaient leurs têtes sur les épaules des derniers spectateurs, qui commençaient à s'inquiéter de ces dangereux voisins. Bientôt, derrière les voitures, s'amassa la foule toujours croissante, de sorte que les voitures, eussent-elles voulu se retirer elles-mêmes, ne le pouvaient plus, emboîtées qu'elles se trouvaient par cette inondation compacte et tumultueuse.

Alors on vit, avec cette audace du Parisien qui envahit, laquelle n'a de pendant que la longanimité du Parisien qui se laisse envahir, alors on vit monter sur ces impériales, comme les naufragés sur des rocs, des gardes-françaises, des ouvriers, des laquais.

L'illumination des boulevards jetait de loin sa lueur rouge sur les têtes des milliers de curieux, au milieu desquelles la baïonnette d'un archer bourgeois, scintillante comme l'éclair, apparaissait aussi rares que le sont les épis restés debout dans un champ que l'on vient de faucher.

Aux flancs des bâtiments neufs, aujourd'hui l'hôtel Crillon et le Garde-Meuble de la couronne, les voitures des invités, au milieu desquelles on n'avait pris la précaution de ménager aucun passage, les voitures des invités, disons-nous, avaient formé trois rangs, qui s'étendaient d'un côté du boulevard des Tuileries ; de l'autre, du boulevard à la rue des Champs-Elysées, en tournant comme un serpent trois fois replié sur lui-même.

Le long de ce triple rang de carrosses, on voyait errer, comme des spectres au bord du Styx, ceux des conviés que les voitures de leurs prédécesseurs empêchaient d'aborder à la grande porte, et qui, étourdis par le bruit, craignant de fouler, surtout les femmes tout habillées et chaussées de satin, ce pavé poudreux, se heurtaient aux flots du peuple, qui les raillait sur leur délicatesse, et, cherchant un passage entre les roues des voitures et les pieds des chevaux, se glissaient comme ils pouvaient jusqu'à leur destination, but aussi envié que l'est le port dans une tempête.

Un de ces carrosses arriva vers neuf heures, c'est-à-dire quelques minutes à peine avant l'heure fixée pour mettre le feu à l'artifice, pour se frayer à sont tour un passage jusqu'à la porte du gouverneur. Mais cette prétention, déjà si disputée depuis quelque temps, était, à ce moment, devenue au moins téméraire, sinon impossible.

Un quatrième rang avait commencé de se former, renforçant les trois premiers, et les chevaux qui en faisaient partie, tourmentés par la foule, de fringants devenus furieux, lançaient à droite et à gauche, à la moindre irritation, des coups de pied qui avaient déjà produit quelques accidents perdus dans le bruit et dans la foule.

Accroché aux ressorts de cette voiture qui venait de se frayer son chemin dans la foule, un jeune homme marchait, éloignant tous les survenants qui essayaient de s'emparer de ce bénéfice d'une locomotive qu'il semblait avoir confisquée à son profit.

Quand le carrosse s'arrêta, le jeune homme se jeta de côté, mais sans lâcher le ressort protecteur auquel il continua de se cramponner d'une main. Il put donc entendre par la portière ouverte la conversation animée des maîtres de la voiture.

Une tête de femme, vêtue de blanc et coiffée avec quelques fleurs naturelles, se pencha hors de la portière. Aussitôt, une voix lui cria :

— Voyons, Andrée, provinciale que vous êtes, ne vous penchez pas ainsi, ou, mordieu ! vous risquez d'être embrassée par le premier rustre qui passera. Ne voyez-vous pas que notre carrosse est au milieu de ce peuple comme il serait au milieu de la rivière ?

La tête de la jeune fille rentra dans la voiture.

— C'est qu'on ne voit rien d'ici, Monsieur, dit-elle ; si seulement nos chevaux pouvaient faire un demi-tour, nous verrions par la portière, et nous serions presqu'aussi bien qu'à la fenêtre du gouverneur.

— Tournez, cocher, cria le baron.

— C'est chose impossible, monsieur le baron, repondit celui-ci ; il me faudrait écraser dix personnes.

— Eh ! pardieu ! écrasez.

— Oh ! Monsieur ! dit Andrée.

— Oh ! mon père ! dit Philippe.

— Qu'est-ce que c'est que ce baron-là qui veut écraser le pauvre monde ? crièrent quelques voix menaçantes.

— Parbleu ! c'est moi, dit de Taverney qui se pencha, et, en se penchant, montra un grand cordon rouge en sautoir.

Dans ce temps-là, on respectait encore les grands cordons, même les grands cordons rouges ; on grommela, mais sur une gamme descendante.

— Attendez, mon père, je vais descendre, dit Philippe, et voir s'il y a moyen de passer.

— Prenez garde, mon frère, vous allez vous faire tuer ; entendez-vous les hennissements des chevaux qui se battent ?

— Vous pouvez bien dire des rugissements, reprit le baron. Voyons, nous allons descendre, dites qu'on se dérange, Philippe, et que nous passions.

— Ah ! vous ne connaissez plus Paris, mon père, dit Philippe, ces façons de maîtres étaient bonnes autrefois ; mais auj